

Direction Départementale de l'Équipement
9, Quai CREQUI - 38000 GRENOBLE - tel: 47.74.18

Etude réalisée en application de l'article R.111.3 du code de l'urbanisme

LIMITE DE LA ZONE ETUDIEE A L'ECHELLE DU 1/2000^e

 ZONE DE CONSTRUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE DE PROTECTION ZONE DE CONSTRUCTION INTERDITE

ZONAGE DU RISQUE DE RUISSELLEMENT SUR VERSANT

 ZONE DE CONSTRUCTION AUTORISEE SOUS CONDITIONS

ZONAGE DU RISQUE DE DEBORDEMENT TORRENTIEL

 ZONE DE CONSTRUCTION AUTORISEE SOUS CONDITIONS

Geologue : **Liliane BESSON**
Dessinateur :

Etabli	09	1987
Modifié	03	1992
Approuvé		198

ECHELLE
1 / 2000

